



état liquidataire quelle est sa valeur non signé

Par favori, le 30/10/2014 à 06:42

bonjour,

1/Après multiples complications sur mon divorce concernant entre autre, une demeure que nous avons achetés en commun, que représente un état liquidataire, sans date, mais avec l'année 2014, non signé des deux parties et faisant état d'une soulte que je devrais verser à mon ex et pourquoi cela ?

2/ Cette dernière était commerçante et a volontairement investi le montant du pas de porte qu'elle avait reçu (50 000 euros), dans l'achat d'une 2^{ème} maison que nous avons. J'ai signé devant notaire un papier fait de ma part disant qu'elle avait versé cette somme dans l'achat, mais document signé, mais non une reconnaissance de dette. En quoi dois-je aujourd'hui cette somme alors que la maison a été vendue ?

merci de l'information